

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

| 1 | Intitulé du module | Discipline et profession du travail social | 2022-2023 |
|---|---|---|--|
| | Code T.TS.SO359.F4.F.22 | Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS | |
| | Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé | Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire |
| | | | Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres |
| 2 | Organisation Crédits ECTS * 6 ECTS Volées : PT 2022, EE 2021, TP 2021 Semaines 38 à 51 Jeudi ou Vendredi | Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français | |
| 3 | Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres Autres prérequis | | |
| 4 | Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * | | |
| | <u>Compétences :</u> | | |
| | 1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action. | | |
| | 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. | | |
| | <u>Objectifs :</u> Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Identifier et contextualiser des définitions du travail social - Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles - Identifier les enjeux du travail social comme discipline - Contextualiser historiquement le travail social - Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social - Comprendre le concept de division sexuée du travail - Restituer par écrit les thèses d'un article scientifique - Argumenter oralement en public | | |

5 Contenu et formes d'enseignement *

Dans le cadre de ce module, nous commencerons par réfléchir sur ce qu'est le travail social : comment et par qui est-il défini aujourd'hui ? Nous aborderons des enjeux autour de cette définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'explicitier ses finalités et ses missions, mais nous porterons aussi une attention sur les conditions d'exercice des professionnel-le-s du travail social et une réflexion sur la constitution de ce dernier en discipline académique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques et économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de classe et de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social, ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

1. Théories et discipline du travail social : la première partie du cours s'attachera à définir le travail social et à présenter divers types de pratiques du travail social (de maintien ou émancipateur), à définir les enjeux, les conditions d'exercice et les dilemmes de ces types de travail social, ainsi que leurs effets sur les destinataires du travail social. La deuxième partie s'attachera davantage à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline et contribue à produire des savoirs inhérents à cette dernière.

2. Histoire : l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant-e-s d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20e siècle.

3. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant-e-s certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.

Outre les cours en plenum, des ateliers en petits groupes d'une vingtaine d'étudiant-e-s offriront un accompagnement dans la lecture, l'analyse et la restitution de la pensée d'auteurs et autrices d'articles scientifiques. Dans l'objectif d'aborder la présentation des champs professionnels du travail social, les étudiant-e-s seront amené-e-s à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique sur la base d'écrits scientifiques et institutionnels. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs et travailleuses sociales de ladite institution.

Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 20 étudiant-e-s (séminaires de lecture et encadrement des étudiant-e-s pour leur présentation orale)

Travail de groupe

Un moment de travail en groupe en présence de professionnel-le-s du TS

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, **l'après-midi du jeudi 15 décembre 2022.**
- Travail de validation écrit individuel à remettre au plus tard **le jeudi 19 janvier 2023 à 12h.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un **examen oral** qui aura lieu le **jeudi 15 et le vendredi 16 juin 2023**

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Arbel Anouk
Bendjama Rebecca
Calame Marie
Clerc Karine
Csupor Isabelle
De Vargas Hélène
Delay Christophe
Depallens Raphaël
Eggimann Véronique
Favre Elise
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Klay Justine
Kolb Réka
Kuehni Morgane
Lambelet Alexandre
Leresche Frédérique
Magalhães de Almeida António
Malatesta Dominique
Malbois Fabienne
Masciulli Vincent
Masciulli Jung Aurélie
Meigniez Maëlle
Mercolli Mauro
Meyer Amneris
Montavon Clémentine
Papaevangelou Romain
Pedraza Olivares Séverine
Piecek Monika
Proano Veloz Mirian Johanna
Pulzer Noémie
Quercia Francesca
Regamey Caroline
Russi Umberto
Sans enseignant
Togni Carola
Trebert Dominique
Vacataire1

Nom du responsable de module *

TOGNI Carola et Csupor Isabelle

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André